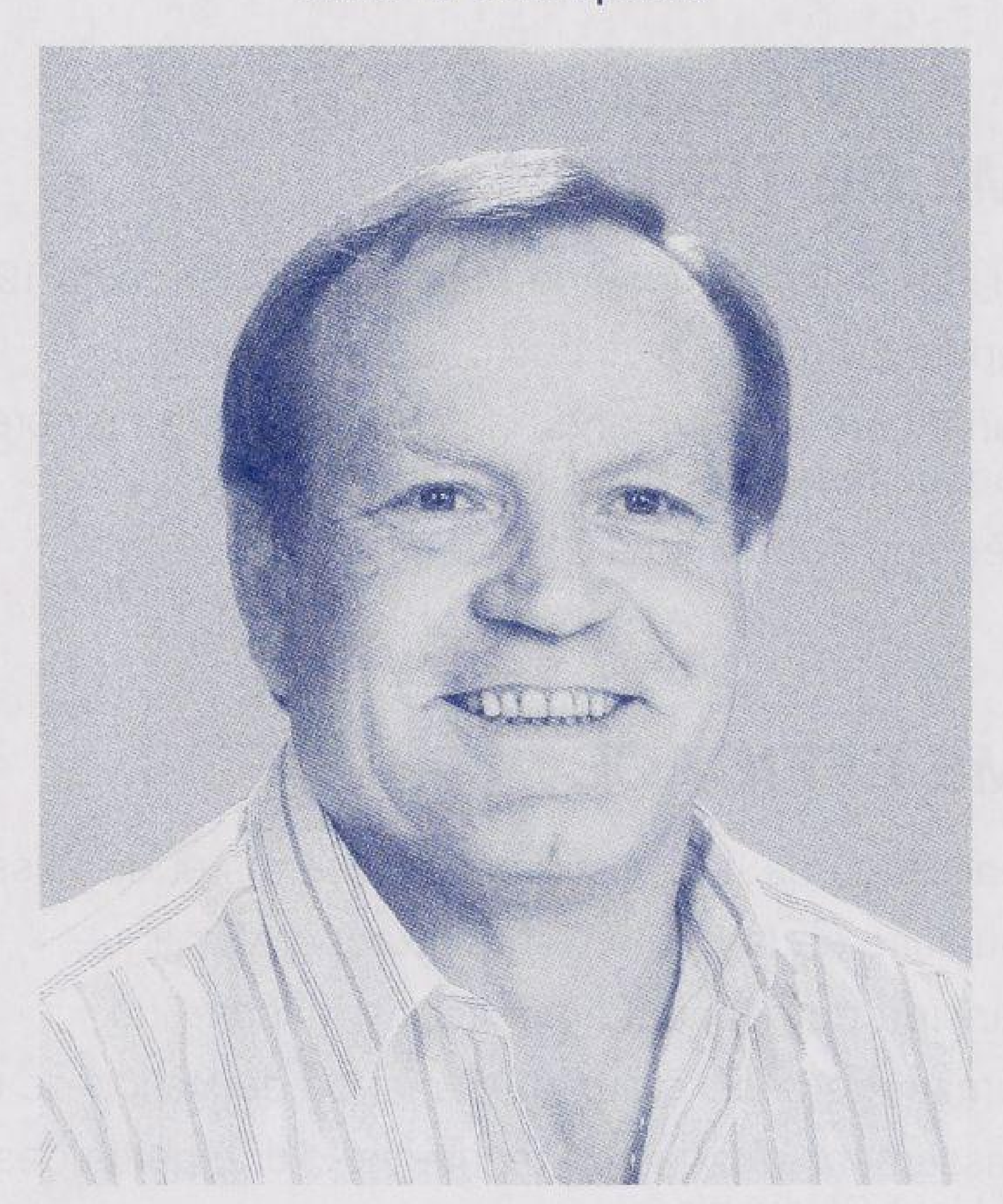
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
1re CIRCONSCRIPTION

ROGER COUTURIER

DÉPUTÉ SORTANT
Conseiller Général
Chef d'entreprise



CANDIDAT DE L'UNION (U.R.C.)

SUPPLÉANT

GABRIEL COMMERÇON

Artisan Menuisier
Conseiller Municipal de Blanot



Roger COUTURIER

UN HOMME DE TERRAIN

- Élu Conseiller Général de MACON SUD en mars 1985.
- Depuis 20 mois : plus de 1000 contacts.
- Marié, père de 3 enfants, issu d'une famille nombreuse d'agriculteurs de Saint-Clément.
- Crée son entreprise à 21 ans.

UN HOMME EFFICACE

- Réalisation de la déviation des Noyerats et de Prissé.
- Poursuite de la Route Centre Europe Atlantique.
- Transfert du péage autoroutier de Mâcon Sud.
- Démarrage des travaux du Canal de dérivation de la Saône.
- Classement en zone de montagne d'une partie des communes du Haut Clunysois.
- Ouverture prochaine d'un Centre d'Exploration Médicale de très haute technologie.

UN HOMME DE PROPOSITIONS

- Poursuivre les actions entreprises pour les agriculteurs et viticulteurs.
- Amélioration de la formation des jeunes.
- Engagement d'une politique sociale envers les personnes âgées et les mères de famille.

Avec son suppléant, Gabriel COMMERÇON, Roger COUTURIER, homme de dialogue et d'ouverture, est au service de TOUS, pour DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE NOTRE RÉGION.

VU, LES CANDIDATS

SUD-IMPRIMERIE 71850